

Mékong, comme on l'appelle aussi, fut établi en 1957 par les quatre États riverains sous l'égide de la Commission économique des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient (CEAEO) et chargé de l'aménagement global des ressources hydrauliques du bassin inférieur du Mékong. De 1959 à 1961, le Canada a versé 1.3 million de dollars pour des levés aérophotogrammétriques du fleuve et de ses principaux affluents, travaux qui ont aidé le Comité à établir ses plans.

Le barrage à fins multiples du Prek Thnot sera le premier du genre à être construit au Cambodge en vertu du programme d'aménagement du Mékong. On prévoit qu'il produira au début une moyenne de 50 millions de kWh par an, qu'il irriguera alors environ 12,500 acres pour atteindre plus tard une superficie beaucoup plus considérable et qu'il servira au contrôle des crues. Situées quelque 45 milles de la capitale du pays (Phnom-Penh)¹, les installations qu'on a l'espoir de terminer dans environ trois ans et demi, comprendront le barrage, une centrale électrique, un déversoir de dérivation et un système d'irrigation, ainsi qu'une ligne de transport d'énergie. Elles fourniront de l'électricité aux industries et à d'autres consommateurs dans la région de Phnom-Penh et elles élimineront les risques de sécheresse et de crues dont souffraient les cultivateurs de cette région. En collaborant avec le Gouvernement cambodgien à ces divers programmes, le Canada a pu contribuer modestement, mais de façon utile, de concert avec un certain nombre de pays amis du Cambodge, aux efforts que l'État tente lui-même pour accentuer le développement économique de la nation.

Représentation canadienne au Cambodge

Le Canada n'a pas établi de mission au Cambodge (il ne l'a fait dans aucun des États issus de l'ancienne Indochine) et il n'y est représenté que par la délégation canadienne auprès de la Commission internationale. La délégation actuelle formée de quatre membres du ministère des Affaires extérieures et d'un membre du ministère de la Défense nationale, est petite en comparaison de la première, qui comptait 32 participants en 1954. Pourtant bien des diplomates et militaires canadiens ont servi depuis lors au Cambodge, conformément aux engagements pris par le Canada à titre de membre de la Commission internationale; il y en a probablement eu davantage que dans certaines de nos petites missions diplomatiques, pendant la même période de temps, à cause de la courte durée de leur affectation. De plus, des enseignants et autres experts ont été affectés au Cambodge en vertu du Plan de Colombo. Bien d'autres Canadiens, membres des Commissions de surveillance du Laos et du Vietnam, ont visité le Cambodge à un moment donné de leur mission, pour voir les anciens temples d'Angkor-Vat et Phnom-Penh, l'attrayante capitale.

Pendant l'année de notre Centenaire national, des milliers d'autres Canadiens

¹ Voir la carte figurant en page 551.